

DÉCLARATION D'INTERDÉPENDANCE

■ Emmanuel DELANNOY

Cet article cherchera à explorer la façon dont le rapport “Homme - Nature” a pu évoluer, ne serait-ce que dans l'histoire récente des civilisations occidentales. De la nature crainte et refoulée, que l'homme se devait de maîtriser, jusqu'à l'émergence, à travers les concepts de continuité évolutive, de biodiversité et de “services rendus par les écosystèmes”, d'un projet de solidarité écologique reconnaissant l'interdépendance du bien-être et de l'épanouissement humain vis-à-vis du vivant dans son ensemble, notamment à travers ses dynamiques d'interaction et de coévolution. Si les modalités précises de ce projet restent à inventer, des prérequis sont ici proposés et expliqués.

Nos vies et notre histoire sont jalonnées de déclarations d'indépendance. Couper des liens, s'affranchir d'une tutelle, sont des étapes considérées comme révélatrices d'un passage vers un plus haut degré d'autonomie, vers une plus grande maturité. L'idéal de liberté, cause récurrente de tout mouvement d'émancipation, que ce soit à l'échelle d'un individu ou d'une civilisation, suppose des arbitrages parfois douloureux, ou en

tout cas des tensions vives entre héritage et conquête, entre ancrage et mouvement, entre autonomie et solidarité. Tensions résumées par notre devise nationale “Liberté, Égalité, Fraternité”, dont on voit bien, après plus de deux siècles, ce qu'elle implique comme débats, tensions, arbitrages et parfois contradictions.

“Si vous voulez aller vite, allez-y seul. Si vous voulez aller loin, allez-y à plusieurs. Ce qu'il vous faut aujourd'hui, c'est aller vite, et loin”. C'est par ces mots qu'Al Gore ouvrait son discours, lors de la cérémonie de clôture du Grenelle de l'environnement, au Palais de l'Élysée, en octobre 2007. Encore une fois, l'expression d'une tension, d'un dilemme, entre l'autonomie, avec ce qu'elle suppose d'agilité et de rapidité, et la solidarité, avec ce qu'elle suppose de robustesse et d'endurance. Toutefois, ce qui est sous-entendu par cette citation, c'est qu'il conviendrait désormais de ne pas choisir entre ces deux “pôles”, mais bien de trouver un nouvel équilibre permettant de concilier ces deux nécessités : agilité et robustesse, performance et résilience.

La relation “Homme - Nature”, un concept en mouvement

La relation “Homme - Nature”, dans la pensée occidentale, a progressivement évolué, consciemment ou non, à travers les mêmes tensions. Mais il faut bien reconnaître que cette évolution est le plus souvent restée impensée, comme si la voie suivie “par défaut” allait de soi. Le passage du paléolithique au néolithique marque, rétrospectivement, la plus importante de ces étapes, mais cette “révolution” n'a pas été conçue à dessein. La nature était là, l'homme aussi, et qu'il se serve au jour le jour en fonction de ce qu'elle pouvait lui prodiguer, ou qu'il tente de la domestiquer pour lui faire produire ce dont il avait besoin

pour sa subsistance ne semble pas avoir fondamentalement modifié la représentation que l'homme se faisait de sa relation au reste du monde. C'est semble-t-il bien après, d'abord avec l'apparition des premières grandes religions monothéistes, puis avec les Lumières, que cette vision de l'homme, "maître et possesseur de la nature", selon l'expression de Descartes, allait se forger. Le développement rapide des technologies, permettant une maîtrise croissante et une intensification de l'exploitation des ressources naturelles, allait faire le reste.

Le destin de l'humanité était, selon la pensée rationaliste et positiviste dominante dans le monde occidental au XVIII^e et au XIX^e siècle, d'échapper à l'emprise de la nature pour trouver un nouvel épanouissement. Le hasard, ce travers de la nature, devait être jugulé à tout prix. L'homme, d'essence supérieure, se devait de dompter la biosphère. Cela allait - presque - de soi, même si les romantiques voyaient déjà dans la nature une matrice et une source d'inspiration, bien plus en tout cas que les seuls gisements de ressources que les rationalistes cherchaient à exploiter toujours plus et toujours plus vite. On peut d'ailleurs constater que le socle théologique explicite de cette vision dominatrice - le fameux "Remplissez la Terre et dominez là" de la Genèse¹ - a étonnamment survécu, et s'est même renforcé lors de l'émergence de philosophies athées, en particulier le marxisme, qui ont à leur tour perpétué l'idée d'un progrès fondé sur l'exploitation des ressources naturelles.

Mais progressivement, alors que l'impact des activités humaines sur l'environnement devenait de plus en plus perceptible, et que les mouvements de protection de la nature commençaient à émerger, sont apparues en leur sein deux

conceptions, en apparence nuancées, mais de plus en plus antagonistes. L'une considérait que l'homme était, en quelque sorte, "l'intendant de Dieu", et qu'il se devait de gérer le "patrimoine naturel" de la manière la plus responsable possible, "en bon père de famille", afin de sauvegarder les intérêts de l'humanité présente et future. L'autre considérait que la nature avait une valeur en soi, indépendamment de toute utilité pour l'humanité, et que le "domaine sauvage" devait être préservé des impacts des activités humaines. Le mouvement mondial de protection de la nature allait osciller entre ces deux conceptions pendant près d'un siècle, entre gestion et sanctuarisation. Le compromis, en termes de politiques d'aménagement du territoire, consistait alors en une séparation nette. En certains endroits, la majeure partie en fait, les activités humaines étaient les bienvenues, quels qu'en soient les impacts. En d'autres, une infime partie, la nature devait être préservée, mise sous cloche, et les activités humaines exclues. Ce qui revenait un peu caricaturalement à créer des îlots de protection, où tout ou presque est interdit, au milieu d'océans d'exploitation, où tout ou presque est autorisé. En clair, humanité et nature ne pouvaient faire bon ménage, et il convenait de les séparer. L'expulsion des Indiens lors de la création du Parc Yellowstone est l'exemple, extrême et caricatural, de ce qu'a pu donner cette vision des choses. Il est désormais clair, et largement accepté, que cette conception "ségrégationniste" ne tient plus et qu'elle ne bénéficie ni à la conservation de la nature, ni à l'épanouissement de l'humanité. En effet, la conservation d'une nature "remarquable" en des lieux bien circonscrits, tels que les réserves et parcs nationaux, ne constitue pas une solution suffisante à la préservation de la nature, et en particulier de la nature dite "ordinaire", qui se trouve en dehors et héberge l'essentiel, sinon du point de vue qualitatif, du

1. Même si ce texte fait l'objet de diverses interprétations.

moins d'un point de vue quantitatif, de la biodiversité. Cette façon de voir les choses ne tient pas non plus compte de ce que la notion récente de "services rendus par les écosystèmes", sur laquelle nous reviendrons plus loin, implique : c'est avant tout là où se trouvent les hommes qu'il convient d'agir, et non loin de là où ils vivent.

Pour autant, cette façon de faire collait parfaitement à la vision, encore dominante il y a peu, d'une humanité capable de s'épanouir "hors sol", dont la destinée serait séparée de celle du reste du monde vivant. Pour l'élite dirigeante, politique ou technique des XIX^e et XX^e siècle, il était évident que nous étions désormais capables de faire mieux que la nature dans tous les domaines, et que la technologie apporterait à elle seule l'ensemble des solutions nécessaires au bien-être de l'humanité. Installés confortablement dans cette vision des choses, nous nous sommes, progressivement mais de plus en plus radicalement, coupés de la nature, cette chose devenue superflue, voire effrayante, avec laquelle nous souhaitions avoir le moins de contact possible. Les quelques avatars qui nous semblaient acceptables, parcs et jardins, paysages tracés au cordeau et sous-produits culturels censés représenter une nature idéalisée, se devaient bien sûr d'être parfaitement prévisibles et uniformes. Une nature rassurante parce que domestiquée, domptée, jugulée. En somme, une nature "dénaturée".

Un changement de regard rendu possible par l'émergence de nouveaux référentiels

Mais voilà que la science moderne allait saper cette confortable et rassurante vision des choses. De la nature, chose extérieure à notre sphère, à laquelle ne s'intéressait qu'une poignée de spécialistes,

nous passions à la biodiversité, concept infiniment plus large, dans lequel nous étions inclus, nous et toutes nos activités. Plus moyen d'y échapper, plus de dichotomie entre le "civilisé" et le "sauvage" : nous étions dans le même bateau. Pire, on apprenait, à peu près au même moment, que notre intimité même, notre enveloppe corporelle, contenait dix fois plus de cellules bactériennes, dont nous ne savions pas grand-chose, que de cellules humaines. Le "domaine sauvage" n'était plus dans un lointain ailleurs, il était en nous. Avec la révolution copernicienne et la révolution darwinienne, nous comprenions que nous n'étions ni au centre de l'univers, ni au centre de la création. Enfin, le concept inclusif de biodiversité permettait de faire converger les cadres théoriques de la théorie de l'évolution (élaborés par Charles Darwin, Alfred-Russel Wallace et d'autres) et ceux de la théorie écologique (que l'on doit entre autres à Alexander Von Humboldt et Ernst Haeckel). Cette convergence permettait une relecture et une réinterprétation du "grand inventaire" entamé depuis le XVII^e siècle par les naturalistes, avec la démonstration des continuités temporelles (la diversité génétique comme moteur de l'évolution et de la spéciation, la phylogénie et l'apparementement de tous les êtres vivants) et spatiales, avec les notions d'écosystèmes, de réseaux trophiques, de coopération et de cycles biogéochimiques. Interactions et interdépendances devenaient, et restent aujourd'hui, les clés d'entrée et les échelles d'analyse les plus pertinentes que nous ayons pour comprendre la biosphère.

Plus récemment encore, le Millenium Ecosystem Assessment, cette évaluation de l'état de la biodiversité mondiale réalisée de 2000 à 2005, mettait en évidence le concept de services rendus par les écosystèmes. La biodiversité, à travers cette idée, devenait un véritable "capital naturel", un socle

pour l'économie en général ainsi que, et peut-être surtout, le seul capital de ceux qui n'ont pas d'autres richesses, pour paraphraser l'expression d'Amartya Sen. Le développement durable ne peut désormais plus être pensé sans le vivant, et notre bien-être n'est pas envisageable sans la préservation du vaste tissu vivant au sein duquel l'humanité s'épanouit et avec lequel elle continue à coévoluer.

La solidarité écologique, un projet de société ?

Face à toutes ces remises en cause de nos certitudes, deux attitudes seraient possibles. Le déni en est une. Après tout, on peut toujours se dire que si nous n'avons pas réussi jusqu'à présent à éliminer le hasard et à mettre au pas cette nature rebelle, c'est que nous n'avons pas encore assez essayé. Il suffirait donc de maintenir l'effort et accentuer la pression.

L'autre possibilité serait de penser autrement notre avenir et notre relation au vivant. De nous dire que, malgré le poids des héritages et les dégâts déjà causés à la biosphère, il reste possible d'agir ; que la simple vision, passive, d'une interdépendance de fait et d'une communauté de destin entre le vivant humain et non humain ne suffit plus, mais qu'il est possible, et nécessaire, de dépasser ce constat d'une "solidarité de fait" pour aller vers une "solidarité d'action". Cette solidarité d'action jette les bases d'une véritable *solidarité écologique*, fondatrice d'un projet de société, reposant sur des bases factuelles et capable de dépasser les fausses tensions entre prospérité et bien-être social d'un côté, préservation des fonctionnalités et des potentialités des écosystèmes de l'autre.

Ce projet de société, la solidarité écologique, suppose quelques pré-requis.

La solidarité écologique, invention d'un concept

La solidarité écologique est un concept apparu dans le cadre du projet de loi sur les parcs nationaux de France, le 6 juin 2004 : *"Le classement d'un parc national manifeste donc une volonté politique de donner une forte visibilité nationale et internationale à cet espace, d'y mener une politique exemplaire et intégrée de préservation et de gestion, mais aussi d'éducation à la nature et de récréation, et de transmettre aux générations futures un patrimoine dont le caractère d'exception est préservé. Il reconnaît la complémentarité et la solidarité écologique, économique et sociale de fait entre le cœur de cet espace d'exception et son environnement géographique immédiat"*.

La solidarité écologique est donc l'étroite interdépendance des êtres vivants, entre eux et avec les milieux naturels ou aménagés de deux espaces géographiques contigus ou non. On distingue :

- ➔ **la solidarité écologique de fait** qui souligne la "communauté de destin" entre l'homme, la société et son environnement en intégrant d'une part, la variabilité, la complémentarité et la mobilité de la diversité du vivant et des processus écologiques dans l'espace et le temps et d'autre part, la co-évolution des sociétés humaines et de la nature au travers des usages de l'espace et des ressources naturelles ;
- ➔ **la solidarité écologique d'action** qui se fonde sur la reconnaissance par les habitants, les usagers et les visiteurs qu'ils font partie de ➔➔

la communauté du vivant et qui traduit leur volonté de “vivre ensemble” avec les autres êtres vivants, au sein des espaces dans lesquels ils interviennent, jugeant de leurs actions ou non action selon leurs conséquences sur les composantes de cette communauté.

Sources :

Wikipedia, article “Solidarité écologique”.

Giran, J. P., Rapport au Premier ministre. Les Parcs nationaux. Une référence pour la France, Une chance pour ses territoires, juin 2003.

Mathevet, Raphaël, L'invention du concept de solidarité écologique. Synthèse des occurrences du terme solidarité dans les rapports parlementaires, exposés des motifs, projets de loi, textes de loi, amendements et discours du ministre de l'écologie. Rapport CNRS CEFE, Montpellier, 15 juin 2009.

Redécouvrir les liens oubliés

Le premier est de redécouvrir les liens oubliés. Cela suppose d'accepter notre dépendance et notre connexion au vivant, de la comprendre et d'en apprécier justement les implications. Si vous demandez à un écolier, ou même à un adulte, de vous dire ce qu'évoque pour lui le développement durable, il y a de grande chance qu'il vous parle d'efficacité énergétique, d'éoliennes ou de panneaux solaires, de tri des déchets ou d'économies d'eau. Il y a très peu de chance pour qu'il vous parle de biodiversité, ou qu'il vous explique que la biosphère, avec ses 3,8 milliards d'années d'évolution et d'adaptation, constitue à la fois le socle du bien-être humain actuel, notre assurance-vie face à un futur incertain, et le gisement d'innovations et de potentialités avec lequel nous inventerons notre futur. On ne peut

pas lui en vouloir, personne ne lui a jamais dit. Cet enfant qui, selon la légende, dessine un poisson carré, peut faire sourire. Il ne sait pas que ce qu'il voit dans son assiette provient d'un organisme vivant, pêché en haute mer par des hommes dont c'est le métier, avec l'aide de technologies de pointe, en utilisant des ressources fossiles non renouvelables. Mais le chef d'entreprise qui ne voit pas le rapport entre les performances financières de son établissement et le bon état des écosystèmes n'est pas différent. Lui non plus n'a pas conscience que l'alimentation en électricité de ses ordinateurs dépend du bon état écologique des cours d'eau qui alimentent les barrages ou refroidissent les turbines des centrales. L'interdépendance est encore un concept abstrait, difficile à appréhender pour la plupart de nos contemporains. Ce qui doit être expliqué et démontré, c'est que la préservation de la biodiversité n'est pas un beau geste que nous pourrions nous permettre quand nous aurons les moyens, et quand nous aurons réglé nos problèmes de mix énergétique, de gestion des ressources en eau, de lutte contre les pollutions, de santé ou de nutrition. C'est au contraire par là qu'il faut commencer, car c'est de l'état des fonctionnalités et des potentialités des écosystèmes que découlera la marge de manœuvre dont nous disposerons pour régler les autres défis du développement durable.

Faire de la biodiversité une “chose publique”

Le deuxième pré-requis est de comprendre que la biodiversité est une chose trop importante pour être laissée aux seuls spécialistes. Il ne s'agit pas de minimiser l'importance de la recherche et de l'expertise pour la compréhension des dynamiques du vivant et des interactions entre nos activités et la biosphère. Il nous faut plus de connaissance. Mais

si elle reste confinée au sein d'un cercle restreint de personnalités qualifiées, nous resterons dans une logique d'arbitrage entre des enjeux considérés comme de même niveau, en négligeant le rôle essentiel de la biodiversité dans le bien-être humain. Il est donc essentiel de renforcer la culture scientifique des non-spécialistes de la biodiversité, afin que chacun puisse disposer des clés de lecture nécessaires à la compréhension des interdépendances qui nous relient au vivant. La biodiversité doit être gérée, sur des bases démocratiques, au niveau le plus pertinent et à l'échelle la plus appropriée. Ce qui suppose deux choses : que les spécialistes prennent le temps nécessaire pour expliquer et faire découvrir la biodiversité, et que les profanes fassent l'effort de s'intéresser au monde qui les entoure. Le monde imaginaire dans lequel nous avons cru vivre était un monde simple. Les chaînes causales étaient linéaires, reproductibles, et à tout problème une solution unique pouvait être trouvée. Le monde dans lequel nous vivons n'a rien à voir avec cette vision simpliste. Il est celui de la complexité, de l'émergence, de la variabilité. Vivre, décider et agir ensemble supposera d'autres règles, d'autres pratiques, d'autres formes de démocratie, plus aptes à prendre en considération à la fois les contextes locaux et les enjeux globaux, l'urgence de l'action et la nécessité de prendre en compte les effets à long terme de nos décisions. Nos institutions démocratiques vont être chahutées, mais elles s'adapteront. Elles le peuvent et elles en ont vu d'autres.

Agir en situation d'incertitude

Le troisième pré-requis est d'apprendre à décider et à agir même quand nous ne savons pas tout, même si nous ne comprenons pas tout. Sur

ce point, pour un développement plus complet, on pourra se référer à l'article de Bernard Chevassus-au-Louis "incertitudes et précaution" dans ce numéro.

Interdépendance ne vaut pas allégeance ni soumission

Connaître les limites de notre savoir, délimiter ce que nous ne savons pas, et accepter que nous ne maîtrisons pas tout sont aujourd'hui nécessaires. Agir en situation d'incertitude, c'est fonder d'autres processus d'innovation, d'autres processus de contrôle et de validation, d'autres critères et indicateurs de performance. À l'époque de l'abondance, nous avons su mettre au point des technologies, des processus et des organisations efficaces. La rareté venue, nous avons appris à les rendre efficaces. Nous devons apprendre, pour vivre en symbiose avec le vivant, à les rendre résilients.

La solidarité écologique est, si nous voulons nous en saisir, une opportunité de réinventer à la fois notre relation au vivant, notre vision de l'avenir et la façon dont nous allons la mettre en œuvre ensemble. Elle passe par une nécessaire réconciliation entre des enjeux autrefois, et en apparence seulement, opposés. Sans faire allégeance, sans renoncer à notre autonomie et à notre libre arbitre, sans nous défilier face à nos responsabilités, nous aurions tout à gagner à formuler, ce qui serait une grande première, une "déclaration d'interdépendance" de l'humanité vis-à-vis du vivant.

BIBLIOGRAPHIE

Mathevet R., 2012. *La Solidarité écologique, Ce lien qui nous oblige*, Paris, Actes Sud.